



# Communiqué de presse

Mende, le 11/07/2014

## Atelier du Territoire du Gévaudan

Ce 11 juillet 2014 s'est tenu le premier comité de pilotage de la démarche « Ateliers du Gévaudan » sous la présidence de M<sup>r</sup> Lambert, préfet de la Lozère, en présence de M<sup>r</sup> André, Président de la communauté de communes du Gévaudan, M<sup>me</sup> Brémond et M<sup>r</sup> Deloustal, Vice-Présidents et M<sup>r</sup> Langlet, Directeur Adjoint de la DDT de la Lozère.

La démarche consiste en l'élaboration concertée d'un projet de territoire à l'échelle de la communauté de communes du Gévaudan à travers la mobilisation des élus et acteurs socio-économiques des 13 communes de la CC du Gévaudan.

Cette démarche pilote est engagée avec l'appui des services de la DDT et d'un groupement de consultants : Nicaya conseil (élaboration concertée de projets) et AUAD (urbanisme et aménagement). Elle va permettre de travailler sur les enjeux d'avenir du territoire comme par exemple la revitalisation des centres villageois, le développement économique, le maintien d'espaces agricoles dynamiques ou encore la préservation de la qualité de vie.

Prévue sur une durée de 8 mois, la démarche débute dès juillet 2014 par une phase d'écoute et de compréhension du territoire à partir de rencontres avec les élus, des acteurs socio-économiques et institutionnels.

5 ateliers territoriaux seront organisés à partir de l'automne 2014 jusqu'au début 2015 dans le but de :

- Dresser un diagnostic partagé des dynamiques d'évolution du territoire : économie, démographie, services, aménagement, déplacements, attractivité, ...
- Partager une vision prospective et explorer les axes possibles de développement du territoire
- Définir ensemble des orientations de développement et d'aménagement du territoire
- Décliner un plan d'actions opérationnel permettant la mise en œuvre d'un projet commun
- Réunir les conditions de mise en œuvre du projet

Les élus locaux seront à l'initiative de la démarche qui associera les partenaires du développement du territoire : chambres consulaires, conseil général, acteurs économique et touristique, associations culturelles et sportives,....

A son terme, la démarche « des ateliers du Gévaudan » fera l'objet d'une évaluation. Si elle s'avère probante, elle pourra servir de référence pour d'autres territoires de la Lozère.